

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 21 mars 2015

Rapport financier de l'année 2014

L'année 2014 se termine avec un résultat positif dans la lignée de ces dernières années. Ce résultat représente un peu moins de 1,2 % de notre budget, soit moins d'un dizaine de jours de salaires. A cet excédent s'ajoute un résultat exceptionnel de 9439 € correspondant à l'abandon des taxes sur les salaires dues depuis plusieurs années. Ce léger excédent est juste nécessaire à notre trésorerie pour pallier les retards de versement des subventions ou l'éventuel désengagement d'une collectivité sans supporter des frais financiers.

Nos subventions d'exploitation ont augmenté de 13,6 % en 2014 avec l'arrivée d'un nouveau partenaire important, la Région Nord Pas de Calais, à hauteur de 55 000 €. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une convention triennale qui couvre les années 2014-2016.

La convention triennale 2012-2014 avec Lille Métropole, réévaluée en 2013, a été maintenue à hauteur de 90 000 €. Sa reconduction en 2015 a été validée, mais à la baisse, par les nouveaux élus à la hauteur de 70 000 €. Plus préoccupant pour l'avenir, ce partenariat fera l'objet d'une renégociation annuelle.

La Ville de Lille, partenaire historique de l'association depuis 2003, s'est finalement désistée en 2014 contrairement à son engagement ! Toutefois, elle reste notre partenaire au niveau des locaux mis à disposition. Ce désengagement, non prévu, a conduit au non remplacement d'un salarié en fin d'année ce qui a évité un résultat négatif.

Nos autres financements ont été reconduits sur les mêmes bases : Conseil général du Nord, Conseil général du Pas de Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Ville de Villeneuve d'Ascq. Seule la Communauté Urbaine d'Arras a diminué sa participation de 10 %.

Le financement du Centre Ressource en Écomobilité, alloué conjointement par l'ADEME et la Région a également été reconduit en 2014. Nous devons toutefois toujours rechercher des cofinancements pour assurer sa pérennité.

La grande attention dans la gestion au quotidien de l'association permet de maintenir nos dépenses.

La Préfecture du Nord, la Fondation Norauto et le Fond de Participation des Habitants de Béthune nous permettent de financer les outils pédagogiques et de sensibilisations que nous développons (expositions à destination de nouveaux publics, film d'animation...) mais aussi de nous fournir en matériel pour nos opérations éclairage.

L'octroi, en 2013, par le Département du Nord d'une subvention spécifique, dans le cadre de son appel à projet mobilité, a permis de finaliser notre projet de cartographie collaborative auquel les adhérents ont contribué nombreux.

Nous abordons sereinement l'année 2015 avec la reconduction de nos partenariats. La convention avec la Métropole Européenne de Lille est en cours de signature, le Département du Nord s'est réengagé sur la période 2015-2017 à hauteur de 35 000 € annuels et la Ville de Lille nous apporte à nouveau une subvention de 20 000 € en 2015. Le partenariat concernant le centre ressource devrait se voir confirmé prochainement. La Communauté urbaine de Dunkerque a augmenté sa subvention. La Communauté Urbaine d'Arras continue, pour sa part, la diminution de sa subvention de 10%. A ces financements s'ajoutent les conventions en cours avec la Région et le Conseil Général du Pas de Calais. Enfin le film d'animation a été primé par la Fondation Norauto et a fait l'objet d'un prix de 10 000 €.

2015 sera consacrée en partie à la renégociation de plusieurs partenariats : Département du Pas de Calais, Métropole Européenne de Lille, Ville de Lille, CUD, CUA et Ville de Villeneuve d'Ascq. Nous chercherons aussi à concrétiser les contacts en cours avec d'autres collectivités : St Laurent Blangy, St Omer, Hazebrouck, et à développer les actions à destination des scolaires.

Olivier DUTEL
Trésorier de Droit au vélo - ADAV

